

Le dossier chaud

En début d'après-midi, Catherine m'a dit :

– J'avais vraiment hâte que tu arrives, j'ai un dossier chaud à te confier.

Le dossier « Urgent », j'en rêvais. Se sentir attendue et utile. Heureusement que j'avais réussi à convaincre le directeur informatique de faire installer mon ordi à l'heure du déjeuner. J'allais pouvoir être efficace immédiatement.

Catherine a commencé à me briefer sur le dossier : il fallait analyser un document statistique en vue d'une conférence de presse. Un petit document serait édité et remis aux journalistes présents. La conférence de presse devait avoir lieu deux semaines plus tard. Le dossier traînait sur le bureau de Catherine depuis trois mois. Elle n'avait pas eu le temps ou l'envie de s'y plonger. Et, depuis qu'elle savait que j'arrivais pour lui prêter main-forte, elle n'avait qu'une obsession : me refiler le bébé.

Lorsque j'ai vu de quoi il s'agissait, j'ai un peu paniqué. Je lui ai rappelé que je n'avais aucune formation économique et que je ne pouvais que réécrire ce qu'un statisticien aurait pu analyser. Elle ne m'a pas écoutée, mais a exigé que je produise une analyse écrite des différents tableaux qui m'étaient proposés.

– C'est très simple, tu n'as qu'à écrire. C'est ton métier, non ?

Cela vous est-il déjà arrivé d'avoir à traiter, pour votre premier jour de boulot, un « dossier chaud » pour lequel vous n'avez aucune compétence ?

C'était vraiment délicat d'insister sur le caractère saugrenu de cette mission. Alors que je me demandais comment j'allais pouvoir me sortir de cette première épreuve, le statisticien de l'Entreprise, Christophe, m'a appelée pour me proposer son aide. Il était chef de projet sur ce dossier depuis quatre ans et ne comprenait pas pourquoi on le lui avait retiré. J'ai informé Catherine que j'allais commencer à travailler avec lui. Elle n'a eu aucune réaction particulière et m'a répondu :

– Oui, oui, fais ce que tu veux.

Elle finissait son thé avec Véronique Paladin.

Avec Christophe, nous avons écrit un texte décryptant les activités de l'Entreprise. Catherine l'a lu et m'a dit :

– Tu vois, tu as su le faire finalement !

Je lui ai rappelé que, tout de même, Christophe m'avait aidée...

Elle m'a répondu un peu en colère :

– Mais il faut me le dire, ça !

Je lui ai rétorqué, étonnée :

– Il me semble que c'est ce que j'ai fait !

Elle a répété, un peu outrée, un peu énervée, comme un chef prêt à sévir :

– Mais il faut me le dire, ça !

J'ai failli riposter à nouveau : « Il me semble que c'est ce que j'ai fait ! », mais je me suis demandé combien de temps on allait tenir. Fallait me le dire, c'est ce que j'ai fait, mais fallait me le dire, c'est ce que j'ai fait...

Alors, je l'ai laissée conclure cette admirable tirade.

Excès d'autoritarisme ? Envie de me fixer des limites un peu absurdes ? J'ai préféré ne pas aller tout de suite à l'affrontement. Cela ne me paraissait pas si grave. Catherine était peut-être simplement stressée.

Quelques minutes plus tard, le prestataire de l'imprimerie m'a demandé à combien d'exemplaires nous désirions tirer le document. Disciplinée, j'ai posé la question à Catherine Parmentier.

– Mais qu'est-ce que je t'ai déjà dit ? m'a-t-elle répondu.

Cette femme était étonnante. Rien de ce qu'elle disait n'avait de sens finalement : elle semblait persuadée de m'avoir dit des choses qu'elle ne m'avait pas dites, et elle exigeait de moi, en signe de fidélité, que je l'informe de choses dont je l'avais déjà informée. Bref, dix jours après mon arrivée, ce travail était terminé, mis en pages et imprimé. J'étais soulagée.

Catherine m'a convoquée dans son bureau. Elle m'a regardée fixement puis lentement m'a dit, en détachant chaque mot :

– Je voulais te dire que je suis contente de ton travail, mais je te préviens, lorsqu'il sera mauvais je te le dirai aussi.

Quel avenir me réservait l'Entreprise ? Un travail incompréhensible avec des gens qui pensaient et parlaient à l'envers ?

J'ai commencé à avoir le vertige, et une terrible envie de me remettre, déjà, à chercher du boulot...